

la paix, à l'ONU, conformément aux recommandations formulées dernièrement par le Groupe de personnalités de haut niveau de l'ONU. Cette commission, qui relèverait du Conseil de sécurité, jouerait le rôle principal dans le rétablissement de l'ordre et de la gouvernance dans les États en déroute ou sortant de conflit, ce qui permettrait à l'ONU de réunir rapidement les compétences voulues dans tout le système onusien. Un bureau d'appui à la consolidation de la paix faisant partie du Secrétariat des Nations Unies pourrait fournir la capacité nécessaire pour mener des opérations de consolidation de la paix plus rapides et plus efficaces.

Le Canada est toujours disposé à travailler avec l'ONU dans toute la mesure du possible en cas de crise internationale. Cependant, et même si les Nations Unies continuent de jouer un rôle essentiel pour ce qui est de donner une légitimité aux opérations internationales, dans certains cas, la solution la plus pratique fera intervenir des acteurs régionaux. Ce sont les organisations régionales et les pays d'une région donnée qui ont le plus intérêt à assurer la stabilité de leur partie du monde et qui ont donc plus de raisons d'engager les ressources nécessaires à la stabilisation et à la consolidation de la paix. Comme le recommandent les rapports récents de l'ONU, les Nations Unies devraient mettre en place de nouveaux accords-cadres avec les organisations régionales, afin qu'il leur soit plus facile de monter des opérations de paix. L'OTAN fournit un excellent modèle à cet égard, étant donné son étroite collaboration avec l'ONU dans les Balkans et en Afghanistan.

Initiative particulière

- Les Affaires étrangères travailleront en collaboration avec des organisations régionales afin d'aider les États en déroute ou fragiles. Cela comprend la transformation de l'OTAN pour contrer les nouvelles menaces, l'Alliance ayant déjà démontré sa capacité de combattre le terrorisme et d'aider à stabiliser des pays et des régions à risque. Là où l'OTAN n'est pas engagée, nous coopérerons avec d'autres acteurs régionaux, notamment l'Union européenne, l'Union africaine et l'Organisation des États américains, afin de régler

des conflits et renforcer des capacités de maintien et de consolidation de la paix.

LUTTE ANTITERRORISTE ET CRIME ORGANISÉ

Dans le contexte plus général de la stratégie de lutte antiterroriste du gouvernement, la contribution des Affaires étrangères est unique. Appuyer des gouvernements démocratiques et responsables, qui respectent les droits de la personne, autorisent l'expression pacifique de la dissidence, font en sorte de réaliser les aspirations de leur population et respectent la diversité, constitue la première ligne de défense contre le recrutement de terroristes. Favoriser les droits de la personne et de la démocratie continuera de figurer parmi les principales responsabilités des Affaires étrangères.

Les Affaires étrangères continueront aussi de promouvoir les efforts internationaux déployés pour contrer les organisations terroristes et leurs réseaux de soutien. Le G8, l'OTAN et l'ONU développent actuellement des capacités de lutte antiterroriste supplémentaires, et nous continuerons d'insister pour que soient pleinement appliquées les conventions internationales sur le terrorisme, en particulier pour empêcher les organisations terroristes de se financer.

Initiatives particulières

- Conformément aux initiatives présentées dans la politique de sécurité nationale (PSN), les Affaires étrangères accroîtront leurs contributions et leurs capacités diplomatiques, y compris par des programmes d'aide à la sécurité civile, pour les États qui ont besoin d'aide pour lutter contre le terrorisme. Nous offrirons une assistance technique à ces pays dans le cadre d'un programme annuel consacré au renforcement des capacités antiterroristes et doté de 15 millions de dollars.
- Nous œuvrerons au règlement des différends régionaux qu'exploitent les terroristes pour mobiliser leurs soutiens, et nous utiliserons la diplomatie publique (par exemple, les échanges universitaires, le dialogue avec la société civile) pour former des alliances avec des modérés politiques dans des sociétés menacées par l'extrémisme.